LE NUMERO 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

LE NUMERO 5 CENTIMES

DIXIÈME ANNÉE. — N° 17

DIMANCHE 17 JANVIER 1904

ABONNEMENTS
Nord et Départements limitrophes . . . Trois mois : 4 fr. 50 Six mois : 9 fr. Un an : 18 fr.
Autres Départements. . . . . » 5 fr. 50 » 11 fr. » 22 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

C'est
DIMANCHE PROCHAIN 17 JANVIER
que commencera notre
NOUVEAU CONCOURS DE PERSPICACITÉ

UN GRAND PRIX
DE
Cinq Mille Francs
en espèces

sera affecté à ce concours.

Indépendamment de ce **GRAND PRIX**, de très nombreux prix seront attribués à ce

NOUVEAU CONCOURS

où rien ne sera laissé au hasard, *qui sera accessible à tous nos lecteurs.*

DEUXIÈME PRIX
UNE BICYCLETTE d'une valeur de 250 francs.

TROISIÈME PRIX
UNE GARNITURE DE CHEMINÉE, d'une valeur de 200 francs.

QUATRIÈME PRIX
UNE MACHINE A COUDRE, d'une valeur de 150 francs.

CINQUIÈME PRIX
UN SERVICE DE TABLE, d'une valeur de 100 francs.

Parmi les autres prix citons :

DIX MONTRES ARGENT POUR DAME
DIX MONTRES ARGENT POUR HOMME
DIX MONTRES NICKEL

Et plus de 500 autres prix consistant notamment en Bijoux, Pendulettes, Entrées de Théâtres, Caisses de Chocolat, Vins de Champagne, Liqueurs, etc., etc.

Aucun journal n'a encore offert à ses lecteurs concours aussi simple, aussi attrayant, et comportant un ensemble de prix aussi important.

NOTRE
Concours de Perspicacité
A PROPOS
de l'Election Sénatoriale

Nous donnerons demain les résultats de notre premier concours.

Lire dans notre numéro de demain les noms des gagnants.

Etrange Patriotisme

Ceux qui nous accusent de ne pas professer envers la patrie le culte dont ils l'entourent eux-mêmes, sont en train d'étaler à nos yeux un patriotisme que nous n'aurions pas osé soupçonner.

Ce n'est pas qu'ils se précipitent dans les casernes pour s'enrôler sous les drapeaux, ni qu'ils tressaillent d'une généreuse allégresse quand leur progéniture est envoyée au régiment.

Pas le moins du monde, et il y a même à constater qu'ils épargneraient volontiers à leurs rejetons ce que la France exige d'eux pour la défense de son territoire.

Mais les voilà tout feu et tout flamme, ne parlant rien moins que de déclarer la guerre à tort et à travers sous le prétexte qu'il y a du grabuge entre la Russie et le Japon.

Cela ne se chante pas sur le grand mode guerrier, avec des accompagnements de trompettes et de tambours !

Les nationalistes de marque ne brandissent pas l'étendard, à l'exemple des croisés partant pour la Palestine. Pas un d'eux n'a encore songé à faire édifier sur les places publiques, comme aux grands jours de la Révolution, ces autels de la patrie, où l'on jure de vaincre ou de mourir.

M. Coppée n'a pas encore écrit l'ode qui remplacera la *Marseillaise* dans le vaste branle-bas de la nouvelle épopée.

M. Massabuau n'a pas même proposé de déléguer des représentants du peuple aux armées de la nation.

Mais il y a une odeur de poudre dans l'air et l'on sent bien que nos gaillards ne seraient pas fâchés de risquer une aventure militaire.

C'est avec une joie malicieuse qu'ils nous remettent sous les yeux le traité passé entre la France et la Russie.

Dame ! il nous faudrait bien voler au secours des alliés, s'ils faisaient appel à notre confraternité d'armes ; mais comme l'Angleterre a signé, de son côté, un pacte d'alliance avec le Japon, ce serait aussi avec elle que nous aurions évidemment à en découdre.

La perspective n'a rien de bien folâtre ; mais c'est justement pour cela qu'elle réjouit nos bons nationaleux.

Une guerre navale avec l'Angleterre, quelle aubaine !

C'est pour le coup que l'on verrait ce que Pelletan a fait de notre belle marine. Ah ! ça ne traînerait pas...

Tel est le patriotisme de nos purs.

Ils escomptent la défaite et se frottent les mains, à la pensée que les événements leur donneraient raison si l'Angleterre coulait notre flotte comme ces barques de papier que les enfants lancent dans les bassins du square Vauban !

Ce qui est particulièrement odieux dans leur attitude, c'est qu'ils s'efforcent de faire peser sur le ministre des affaires étrangères toute la responsabilité de la guerre, si elle venait à éclater entre nous et l'Angleterre.

A les entendre, c'est lui seul qui aurait introduit dans le traité de la France avec la Russie, la clause par laquelle nous devons à celle-ci notre concours armé pour la solution de ses affaires coloniales.

Notez, au surplus, que si cette clause n'avait pas existé, ils auraient été les premiers à en réclamer l'insertion dans le traité. Notez également qu'ils ne voient pas même à quel point ils se conduisent comme de mauvais patriotes en nous prédisant la défaite sur les mers.

C'est une façon comme une autre de dire à l'Angleterre :

— Allons, ma vieille Albion, ne te gêne donc pas ! Tu n'as qu'à nous flanquer deux ou trois boulets pour entrer chez nous comme dans du beurre. Et ce sont nos ministres qui seront contents ce jour-là !

Cette invitation à la valse des navires sur les flots, me semble d'un goût douteux et d'un patriotisme qui ne l'est pas moins. Mais ceux qui la font à l'Angleterre, sous les yeux de l'Europe, n'en continueront pas moins à crier bien haut que nous sommes des *sans-patrie*.

Clovis HUGUES,
Député de la Seine.

CHRONIQUE

L'AUTRE...

Les vitres du restaurant qui donnaient sur le large se dorèrent, puis rougirent, touchées par les faibles rayons de l'astre oblique, et le soleil pâle de mars s'enfonça dans la mer, qui s'éleva comme une grande toile grise, monta vers le ciel, l'emplit, lente et laiteuse.

Aussitôt, vivant son feu brusque et rompu, le phare luisait sur la proche falaise.

Mme Duprat posa ses vieux doigts tremblants sur la nappe et, se soulevant d'un élan cassé, balbutia :

— Paul, maintenant, « il » sera là dans une heure !

Le frère dit à son tour :

— Ne te mets pas dans cet état ; nous irons à la jetée, nous verrons le paquebot passer ; il sera sur le pont.

— Mon Dieu ! Qui sait si je le reconnaîtrai, — après quinze ans, quinze ans sans lui !

Egoïste, Paul observa :

— Ça a passé vite tout de même.

— Tu trouves, toi ?

Ils sortirent dans une nuit lunaire ; l'air était d'un toucher si tendre, qu'on eût dit des frôlements d'un velours mouillé d'eau tiède ; il passait, sans ouffler, comme la respiration des flots qu'on entendait dormir dans un grand étirement mol et rythmique. Les deux vieux marchaient vite, pressés, malgré l'avance ; derrière eux, les globes éclatants de l'hôtel s'effacèrent sous les cendres blanches tombant des nues claires ; des feux rouges se posèrent sur l'horizon, très haut, à la place où les yeux cherchaient le ciel, les uns immobiles, d'autres insensiblement déplacés, dispersant sur le long remuement des flots une traînée d'or.

— Paul, cria tout d'un coup Mme Duprat, que sera-t-il devenu avec ce père ? Quel esprit lui aura-t-on donné ? Quand je pense qu'il ne s'appelle même plus comme moi, maintenant, que je suis Mme Duprat, et que lui c'est Armand de Restau.

— Il faut bien qu'il porte le nom de son père.

— J'aurais dû le garder, ce nom, ne pas le laisser à cette femme, puisqu'il était celui de mon fils.

— Non, tu as mieux fait. Ainsi, tu n'as plus rien de commun avec cet homme...

— Que son fils !

Dans la transparence blanche de l'horizon, écachée par la distance, une lumière grossissait d'un mouvement régulier et progressif, et des longs mugissements de la sirène vibrèrent dans leurs oreilles attentives.

— C'est le bateau ! Nous serons en retard ! Prenons cette voiture !

Un fiacre somnolait, qu'ils envahirent dans la fièvre ; mais le cocher les rassurait, dédaigneux de cet effarement et de cette ignorance :

— Il y en a encore pour une grande demi-heure avant que la « Provence » ne double la jetée ; nous pourrons la voir passer sans nous presser et encore avec le temps d'être aux docks pour l'arrivée des passagers.

Paul Duprat, dans la voiture, prit doucement la main de sa sœur, s'obligeant à parler pour la distraire et la calmer :

— Que te dit-il, dans ses dernières lettres ?

— Toujours la même chose. On voit qu'il est entièrement pris par sa vie d'affaires, qu'elle le passionne. Il me remercie encore de lui avoir permis de rejoindre son père, — quoique ce fût mon droit de le garder, — puisqu'il a pu se faire avec M. Restau une belle position, devenir son associé... Quelle triste chose que l'argent ! j'ai vendu mon fils, mon petit Armand, pour de l'argent.

— Es-tu folle ? En as-tu jamais profité malgré notre pauvreté ? Tu as donné ton fils, pour son bonheur.

— Est-ce qu'un fils devrait avoir du bonheur loin de sa mère !...

— Il est toujours aussi prolixe sur la nouvelle famille de son père ?

— Plus un mot ; il a senti que cela me déplaisait. Mais on devine bien qu'il les aime ; « elle », peut-être, non, mais ses frères, Louis et Charles... Il en parlait autrefois comme s'ils étaient ses vrais frères.

— Ils sont les fils de son père, après tout.

— Et d'elle !

— Pourquoi lui en vouloir, à elle ? Si Georges — si M. de Restau — a trouvé moyen de se refaire une vie et une position en Amérique, c'est à elle qu'il le doit. — Elle n'est fautive en rien, sa nouvelle femme.

— C'est vrai, c'est de sa faute à lui que tout vient... Ou de la mienne peut-être. — Je n'aurais pas dû divorcer.

— Malgré ?... Malgré tout ?

— Eh ! mon Dieu ! je n'ai pas davantage mon mari, — et du moins j'aurais mon fils !

La jetée, sous la lune était une banquise éclatante aux coins d'ombre d'un bleu de lait ; les flots, un ruissellement d'argent souple frappé de noirs profonds onduleux et soudains ; l'horizon, un vide lumineux, intense ; le ciel, un air frigide, limpide et pur d'être glacé par l'astre seul au fond de l'éther. Et, tout d'un coup, frôlant la banquise, creusant l'argent, remplissant l'horizon, le paquebot énorme apparut, glissant d'un mouvement fluide, dressant, dans le ciel, ses mâts aux cordages fins, ses cheminées énormes, tout le profil noir et dur de son gréement.

Une foule se pressait sur le pont, presque à ras de la jetée ; Mme Duprat, émue, paralysée, demeura dans la voiture, regardant, de toute son âme, ces gens dont l'un d'eux était son fils. Paul Duprat, plus leste, s'était élancé, se penchait plus loin sur la balustrade.

La « Provence » fila sur l'eau morte du port et le fiacre repartit, le cocher fouaillant la rosse déhanchée.

— Je l'ai vu ! criait la mère ; il était sur la dunette ; malgré sa barbe, je l'ai reconnu ; il a dû me voir aussi ; j'ai senti ses yeux !

— Moi j'ai cherché partout ; il me semble qu'il n'y est pas.

— Ah ! c'est qu'il fallait les yeux d'une mère.

Ils s'arrêtèrent brusquement dans une confusion de voitures et de camions, virent près des portes un remuement, entendirent des cris, annonçant la sortie, le toucher de terre.

— Le voilà, cette fois ! clama l'oncle : ah ! le brigand, comme il a bruni !

Pâle, Mme Duprat s'avançait ; elle voyait la silhouette aperçue sur la dunette, reconnaissait la barbe et les yeux vifs ; c'était ainsi qu'était Armand ! mais de son cœur une image montait, la vraie image, la certaine : oui, celui-ci avait la taille, le front, les yeux de son fils ; mais le regard était autre, l'inflexion du nez, le mouvement des lèvres si différents, si « lointains »... Était-ce possible que ce fût là son fils, que le temps, le pays eussent changé jusqu'aux dessous de son visage, jusqu'au reflet de sa personnalité ?

Elle se sentit tremblante comme on s'imagine pouvoir l'être devant le surnaturel, tout d'un coup révélé, tremblante et désespérée.

Mais un des employés du transatlantique appelait :

— Monsieur de Restau ! monsieur de Restau !

Mme Duprat sentit une pointe aiguë daguer son cœur : « M. de Restau ! Celui-là serait Armand ! »

Elle lutta, préférant ne pas le revoir que le revoir ainsi.

L'oncle était accouru, accostait l'arrivant d'une poignée de main hésitante et inquiète.

— Monsieur de Restau ?

— Oui, Monsieur.

— Nous sommes venus, ma sœur et moi... Ma sœur, Mme Duprat... Mais vous n'êtes pas Armand ?

— Non, Monsieur ! je vois que vous êtes dupes d'un malentendu ; mon frère Armand devait, en effet, prendre ce bateau, mais au dernier moment il a été retenu par une affaire urgente. Je suis parti à sa place. Il a dû prévenir sa mère par le courrier qui nous a précédés de deux jours. Vous n'avez pas reçu d'avis ?

— Nous sommes ici depuis hier ; les lettres ne nous ont pas suivis.

— Je suis désolé ; — veuillez présenter mes regrets et mes respects à Mme Duprat...

De loin, elle entendait cette voix dont le français sonnait faussé d'intonations autres ; elle regardait le jeune aller et venir, donner des ordres, jetant des gestes, montrant des aspects si près de ceux d'Armand, que ses nerfs en frémirent :

— Ah ! murmurait-elle, l'horrible divorce, il m'a tout pris, tout pris... même celui-là !...

François DE NION.

Un bénéfice de 4 fr. 50 centimes par mois, en achetant tous les jours notre journal.
(Lire le numéro de dimanche)

NOS DÉPÊCHES

(Par Services Téléphoniques Spéciaux)

CONSEIL DES MINISTRES

Paris, 15 janvier. — Le conseil des ministres s'est réuni, ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Loubet.

Les ministres se sont occupés des affaires extérieures puis des questions parlementaires à l'ordre du jour.

M. Combes, président du conseil, a entretenu ses collègues de l'interpellation sur l'introduction de la police à la Bourse du travail qui a eu lieu en novembre dernier, à l'occasion des manifestations contre les bureaux de placement. Il fera connaître les conclusions de l'enquête à laquelle, sur son ordre, s'est livré M. Cavard, directeur de la Sûreté générale, et de laquelle il résulte que le préfet de police n'a pas ordonné à ses agents de pénétrer dans la Bourse du travail.

Le conseil s'est ensuite occupé de la question de rachat des compagnies de chemins de fer de l'ouest et du midi, qui vient en discussion, lundi prochain, devant la Chambre. Les ministres des travaux publics et des finances prendront la parole dans ce débat.

Le conseil a autorisé le dépôt, sur le bureau de la Chambre, d'un projet de loi fixant à nouveau les conditions d'allocation des primes à la culture du chanvre et du lin.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Avant la Séance

Aux orages d'hier a succédé le calme le plus complet. Très peu de monde dans les couloirs. On considère comme déjà clos le débat sur l'affaire de l'abbé Delsor. En effet, les renseignements qui arrivent d'Alsace-Lorraine sont loin d'être favorables à cet ensoutané qui, ainsi que nous le disions hier, apparaît beaucoup plus comme un agent de l'Allemagne que comme un député protestataire de la race des Keller.

C'est donc au milieu d'une Chambre indifférente, osons-nous dire, que s'ouvre la séance.

La Séance

M. Henri BRISSON, président, préside.

M. Maurice BINDER. — J'ai été rappelé à l'ordre hier pour avoir protesté contre l'attitude du gouvernement. L'*Officiel* ne mentionne pas les paroles prononcées par moi ; je tiens cependant à ce que mes électeurs sachent que j'ai protesté contre le rôle antifrançais de M. le président du conseil.

LE PRÉSIDENT. — Vous voyez que vous avez été rappelé à l'ordre à bon droit.

LA GREVE DES OUVRIERS AGRICOLES

M. LASIES dépose une demande d'interpellation sur la grève des ouvriers agricoles viticulteurs de certains départements du Midi. La situation, dit-il, est grave ; l'ordre est troublé et des conflits sont possibles.

LE PRÉSIDENT DU CONSEIL. — Le gouvernement ne possède pas encore tous les renseignements nécessaires. Dans ces conditions, il demande à M. Lasies d'ajourner son interpellation.

M. LASIES accepte.

Les incidents de la Bourse du Travail

On aborde la discussion des interpellations sur les incidents de la Bourse du travail.

M. BAGNOL dit que les graves événements qui se sont produits en octobre dernier ont ému la population parisienne. Comment ces faits se sont-ils produits ? De l'enquête que nous avons faite, il résulte que le préfet de police est coupable d'une grave imprudence.

M. COUTANT (d'Ivry). — Plus que cela ; et ce n'est pas la première fois.

M. BAGNOL. — Les manifestations précédentes avaient été réprimées sans difficultés et sans violences. Cette fois le préfet a voulu avoir une bataille. Il a entassé les forces policières autour de la Bourse du travail, ce qui était une véritable provocation. Puis, brusquement, sans raisons, à l'issue de la réunion des grévistes, la porte de la Bourse du travail fut barrée.

C'était rendre des bagarres inévitables et, comme des protestations indignées s'élevaient de l'intérieur de la Bourse contre les brutalités des agents qui malmenaient les manifestants, le préfet ordonna l'envahissement de la Bourse du travail et des actes de violence abominables furent commis.

Les agents, sabre au clair, pourchassèrent les ouvriers de salle en salle. Il y eut quatre-vingts blessés. La police fit montre d'une sauvagerie et d'une lâcheté indignes, car ceux qu'elle frappait étaient désarmés et sans défense. Les blessés ont été jetés en pâture aux agents postés au dehors. Le préfet de police, dans ce pays de liberté, fait de la schlague et du knout.

Nous espérons que le président du conseil reconnaîtra qu'il y a là un état de choses indigne d'une démocratie.

Nous avons confiance dans le gouvernement républicain et nous comptons sur lui pour étudier la réorganisation indispensable de la police. (Très bien ! très bien ! à l'extrême gauche.)

M. Jules COUTANT. — Je tiens à déclarer, au nom des travailleurs parisiens, qu'ils en ont assez des brutalités du préfet de la Seine.

Voix à l'extrême gauche. — Non, du préfet de police.

M. COUTANT. — C'est un lapsus. Je sais quels sont les sentiments humanitaires de M. de Selves. C'est de M. Lépine que je voulais parler.

Les travailleurs ont montré assez de dévouement à la République pour mériter d'être protégés par la République. Les syndicats ouvriers doivent pouvoir se développer librement et le devoir du gouvernement est de les encourager et non de les combattre.

Le travailleur vous demande appui et secours. Le devoir est de le défendre contre l'exploitation dont il est victime et vous n'avez pas le droit de le sacrifier.

Le préfet de police doit être flétri et je demande, au nom de la chambre syndicale, au nom du monde du travail, au nom de l'humanité, sa révocation.

Discours de Sembat

M. SEMBAT. — L'envahissement de la Bourse du travail n'est pas un fait isolé, ni le résultat d'une imprudence. Il est l'un des éléments d'une longue suite de provocations. Il a été précédé et suivi d'incidents analogues.

Il s'agit donc de savoir si la Bourse du travail vit ou non sous le régime de droit commun. D'une façon permanente elle est sous la surveillance de la police.

L'accès des autres lieux de réunion est libre. A la Bourse du travail, dès que les travailleurs y sont convoqués, le préfet de police mobilise ses agents. Il provoque des désordres ; il veut montrer qu'il est l'homme nécessaire, le seul capable de mâter les ouvriers parisiens.

Dans la journée qui nous occupe, la stratégie du préfet de police a livré les manifestants isolés aux brutalités des agents. C'est alors que des protestations se produisirent à l'intérieur de la Bourse du travail.

Mais si du sable et des cailloux ont été jetés du balcon sur les agents, c'est par une bande d'individus conduite par deux personnages en chapeau haute-forme, inconnus à la Bourse du travail. C'étaient des agents provocateurs.

L'orateur demande qu'on ne mette pas les travailleurs hors la loi. Il dit que certains chefs des syndicats ouvriers ne peuvent faire un pas sans être suivis par des policiers ; c'est une véritable provocation.

L'orateur montre que les travailleurs ne demandent que le droit de former des syndicats, de faire ce qu'on peut faire en Angleterre, dans tous pays libres. Ils veulent se grouper et autant que possible faire leurs affaires eux-mêmes.

Revenant aux agissements de la police, il dit qu'à Paris on n'a jamais fait les sommations légales.

Il demande si les dispositions législatives doivent être remplacées par la volonté arbitraire du préfet de police dont il réclame avec M. Coutant, la révocation.

M. BINDER dit que M. Sembat, qui se plaint qu'on fasse suivre les chefs des syndicats par des agents, se joindra sans doute à lui pour blâmer M. Combes qui a attaché quatorze policiers à la personne du général Bonaparte.

Il ajoute qu'il se désintéresse de la question de la Bourse, parce que, si le préfet de police était révoqué, il a en mains des dossiers pour se venger des membres de la majorité.

Discours de M. Combes

M. COMBES déclare que M. Binder se trompe s'il croit faire diversion.

Il réclame dans ce débat l'impartialité et la justice : Je n'attends, dit-il, de ce côté (la droite) aucune justice.

Le président du conseil constate que les meneurs de la campagne contre les bureaux de placement ne se gênaient pas pour dire qu'ils voulaient peser sur les pouvoirs publics. Comme les réunions à la Bourse du Travail devenaient de plus en plus violentes, le préfet de police dut prendre des mesures pour assurer l'ordre.

L'orateur raconte les incidents de la mati-

FEUILLETON DU 17 JANVIER. — N° 56

L'OR INFAME

par Charles MÉROUVEL

DEUXIEME PARTIE

L'AFFAIRE D'ANNEBAULT

VI

Tentation

— Il est bien le maître de sa fortune et libre d'en disposer comme bon lui semble... Je n'ai rien apporté dans sa maison...

— Que votre personne ?... Savez-vous ce qu'un des plus importants financiers de Paris et du monde me disait ce matin ?...

— Où donc ?

— Dans les allées du Bois où je l'ai rencontré...

Elle essaya d'opérer une diversion.

— Vous avez fait une promenade ?...

— Très agréable... d'autant mieux qu'on me parlait de vous. Il me disait : — La comtesse est d'une valeur inestimable. — Vous savez, dans la finance, ils ramènent tout à la question d'argent. C'était donc le plus grand éloge qu'il pût faire de votre beauté. Et il s'extasiait. — Un Bijou, une perle !...

— Je vous en prie...

— Laissez-moi finir... Cette admiration d'un homme de goût après tout, d'un amateur qui se connaît en chefs-d'œuvre, ne l'avez-vous pas entendue se manifester cent fois sur votre passage, tantôt par le regard des gens qui se retournent ou les murmures avec lesquels vous êtes accueillie dans les salons ? Au théâtre n'avez-vous pas vu les lorgnettes se fixer sur votre loge comme autant de batteries prêtes à tirer une salve en votre honneur. Au bal, l'involontaire pression du bras de votre valseur n'est-elle pas une autre manière de vous dire : — Vous êtes belle et je n'ose vous avouer plus clairement ce que vous m'inspirez... La femme ne devine-t-elle pas le sens de ce langage muet mais si expressif !... Et peut-elle s'en offenser ?

Elle l'interrompit et doucement :

— Est-ce mon mari que vous êtes venu voir ?

— D'abord...

— Avez-vous quelque chose à lui dire que je puisse lui rapporter ?

— Oui.

— Quelque chose d'important ?

— Sans doute.

— C'était ?...

— Je voulais lui dire que s'il avait par hasard quelque service à me demander, je suis prêt à le lui rendre.

— Un service de quelle nature ?

— D'argent.

— Ah ! fit-elle avec un frémissement de crainte, pensez-vous donc qu'il en aurait besoin ?

— Si vous me promettiez...

— Quoi ?

— Le secret d'abord, et ensuite de ne pas vous effrayer, je vous ferais part d'un bruit qui court, mais tranquillisez-vous, ce n'est qu'un bruit et je veux le croire sans aucun fondement...

— C'est ?...

— Que le comte aurait fait quelques pertes...

— Où donc ?

— On parle de courses, du cercle, de la Bourse même...

— Vous comprenez... La vie n'est pas bon marché à Paris... Les exigences du monde sont énormes... Il aura voulu doubler ses revenus, combler le déficit, équilibrer ce qu'on appelle son budget... Et la fortune peut lui avoir été contraire.

— Mon Dieu, comment aurait-il eu le courage de garder son secret ?

— Peut-être voulait-il vous épargner des craintes, un ennui...

Elle demanda, en penchant son buste si gracieux vers le baron :

— Ces pertes seraient graves ?

— Je l'ignore.

— Mon mari ne vous a pas consulté ?...

Le baron Ferrand secoua la tête.

— S'il l'eût fait, dit-il, j'aurais tâché de les lui épargner.

Et comme elle pâlissait :

— Etes-vous enfant ! reprit-il. Ne vous aije pas prévenue que ce ne sont que des bruits ? D'un autre côté, on ne dit pas que ces pertes soient très considérables ! Et enfin...

Il s'arrêta une seconde.

— Et enfin ?... dit-elle.

Il acheva lentement, comme pour l'inviter à méditer ses paroles :

— Enfin, quand un homme peut s'appuyer sur certaines amitiés, eût-il subi un véritable désastre, il n'en est pas d'irréparables... Comprenez-vous ?

Certainement, elle avait compris.

Elle ne pouvait même pas ne pas comprendre.

Son intelligence de tout temps avait été très vive.

Depuis qu'elle était à Paris, elle avait vu et touché du doigt, même dans les hautes sphères où elle était accueillie, tant d'ignominies, d'arrangements aussi honteux que secrets, tant d'infamies mal déguisées, que la proposition du baron lui apparaissait claire comme de l'eau de roche.

Cependant elle répondit :

— Non, je ne vois pas... Expliquez-vous.

— Vous le voulez ?

— Je vous en prie.

— Eh bien ! voici toute la vérité en peu de mots, et il y a longtemps que je voulais vous la dire : — Je vous aime !

Elle ne s'emporta pas. Elle rougit à peine.

Depuis trop longtemps elle attendait cet aveu et elle y était préparée.

Sans doute même elle le désirait.

D'ailleurs, la révélation du baron, le coup qu'il venait de lui porter, avec les menaces de ruine qui bourdonnaient à ses oreilles, l'avaient étourdie.

Sa tête, sa jolie tête s'inclina sur sa poitrine qui se gonfla dans un long soupir.

Elle prononça d'une voix éteinte :

— Mon Dieu ! mon Dieu !

Et elle attendit.

Enhardi par ce silence, le baron s'approcha encore et d'une voix plus chaude, il continua :

— Oui, je vous aime et vous ne l'ignorez pas. Que de fois je vous l'ai laissé entendre parce que mon secret m'échappait, malgré moi, comme les feux d'une forge qu'on aperçoit de loin et qui jettent des millions d'étincelles dans la nuit. Il y a des années que je vous ai remarquée. D'abord ce fut aux environs de Milly et d'Annebault, dans votre rude et poétique pays de Bretagne, alors que vous demeuriez dans la petite maison du brave capitaine Bichard, votre vieil ami et votre protecteur. Que de fois, en passant à cheval sur la route auprès de cette petite maison, je me suis arrêté pour vous entrevoir une seconde. Je n'étais pas libre alors, et moi aussi, comme le comte d'Annebault, j'avais fait un mariage d'amour.

Il eut un amer sourire.

— Il a mal tourné, reprit-il brutalement. Cet amour qui n'existait que d'un seul côté a fini dans le scandale et dans le sang ! Longtemps je n'ai pu parvenir à étouffer mes souvenirs et — je veux être tout à fait sincère — mes regrets. C'est à vous que je dois ma guérison. Grâce à vous, j'ai pu triompher d'un amour indigne, et c'est votre chère image qui a effacé dans mon âme les traits de l'autre, de celle à qui j'avais donné mon nom et qui ne m'a payé que par la plus éclatante des trahisons. Aujourd'hui je l'oublie et je lui en voudrais moins si j'étais sûr de votre amitié.

— Ne l'avez-vous pas ?

— Je le sais mais que me répondriez-vous si je vous disais qu'elle ne me suffit plus ? L'amour ne se commande pas, on le subit. C'est le maître, le souverain, le dieu ! Je voudrais ne pas vous aimer que ma volonté serait brisée et contrainte de se soumettre à la sienne.

Et sur un signe qui protestait, il poursuivit d'un air de résignation :

— Je sais ce que vous allez me répondre, que vous n'êtes pas sous sa dépendance, que vous ne voulez pas vous écarter de vos devoirs, que vous en aimez un autre, votre mari, et que jamais vous ne consentirez à le tromper... Je le lis dans vos yeux, et c'est ce que j'attendais. N'est-ce pas vrai ?

Elle s'inclina.

— Il était dans ma destinée, fit-il en soupirant d'un air à demi sérieux, à demi plaisant, d'adorer deux femmes et de n'en pas être payé de retour. Et le monde envie mon sort et me trouve le plus heureux des hommes ! Mais, ma chère Angèle, pardonnez-moi de vous donner ce nom, je donnerais la moitié de mes biens pour obtenir un sourire de vous, un aveu, la promesse d'une heure de joie ! Je donnerais le tout pour vous entendre me répondre : — Moi aussi je vous aime ! Et cette parole tant désirée, je sais que je ne l'obtiendrai pas... à moins d'un miracle... qui se produira peut-être.

Il se leva.

— Que voulez-vous dire ? demanda-t-elle doucement.

— Ecoutez-moi. Je viens de vous parler en ami, librement. J'aurais pu insister davantage peut-être, vous presser de me répondre, me mettre à vos genoux et vous supplier en termes plus ardents de faire mon bonheur... Je ne veux pas vous devoir à une surprise. Si jamais vous venez à moi, j'entends que ce soit librement, avec réflexion, parce que vous vous direz qu'il vous serait impossible de trouver un ami plus sincère, plus vrai, plus dévoué, plus désireux de vous voir heureuse et de se consacrer à votre félicité. Je ne vous demande, comme résultat de notre entretien, que de ne pas vous offenser du langage que je viens de vous tenir. Je n'étais pas plus libre de ne pas parler que d'empêcher mon cœur de battre plus fort quand il est près de vous. Une puissance mystérieuse me poussait à le faire. Quoi qu'il arrive, quelque résolution que votre raison vous conseille, n'est-ce pas pour vous une cause de repos et de sécurité de savoir que vous avez à quelques pas de vous un ami sur lequel vous pouvez compter, dont la bourse est la vôtre et qui ne reculerait devant aucun sacrifice pour ramener le sourire sur vos lèvres, si quelque mauvais vent venait à l'éteindre. Et maintenant, n'en parlons plus !

Il demanda, en s'apprêtant à se retirer :

— Je vous verrai ce soir ?

— Chez vous ?

— Oui.

— Mon mari ne sera pas de retour.

(A suivre.)